



Ouarville infos

2020/01

ELECTIONS MUNICIPALES 2020

1ER TOUR : 15 MARS 2020 / 2ND TOUR : 22 MARS 2020

Bureau de vote : Salle des Quatre Vents



Élections municipales à Ouarville, commune de moins de 1000 habitants

Il s'agit d'un scrutin plurinominal majoritaire à deux tours (art. L 252 du Code Electoral) ; la parité n'est pas obligatoire ; le nombre de sièges à pourvoir sur la commune est de 15.

Quelques règles à rappeler

Pour voter, chaque électeur doit se présenter au bureau de vote munis de sa carte d'électeur ou à défaut d'un titre d'identité (carte d'identité ; passeport ; permis de conduire) et

Une procuration :

Un électeur n'est pas disponible ? Il peut choisir un autre électeur pour accomplir à sa place les opérations de vote. On appelle alors le « mandant » la personne qui ne pourra se déplacer voter. Le « mandataire » est l'électeur qui votera à la place du mandant.

Mandant et mandataire doivent être inscrits sur la même liste électorale.

Pour se faire, il convient d'effectuer une démarche de procuration ; celle-ci est gratuite.

Selon le cas, le mandant doit se rendre en gendarmerie ; au commissariat ou au tribunal d'instance.

Si l'état de santé ou d'infirmité sérieuse, le mandant peut demander le déplacement à son domicile d'un agent habilité à délivrer une procuration.

La procuration peut s'effectuer tout le long de l'année mais est plus souvent réalisée avant un scrutin. Néanmoins, il convient de ne pas effectuer sa demande trop tardivement avant le scrutin afin d'éviter son acheminement en mairie hors délais.

La procuration établie est valable soit pour un scrutin déterminé ou pour les deux tours de l'élection, ou bien pour une durée donnée ne pouvant néanmoins excéder 1 an.

Nouveauté : formulaire CERFA disponible en ligne à compléter soit même puis à déposer à une autorité habilitée. Il s'agit du formulaire CERFA n°14952*01.

Validité d'un bulletin :

- autorisation du panachage
- comptage individuel des suffrages
- nullité des suffrages en faveur d'une personne non déclarée candidate

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Mairie

☎ : 02 37 22 14 18 📠 : 02 37 22 14 33

@ mairie@ouarville.fr

🌐 : www.ouarville.fr

Horaires d'ouvertures au public :

| | |
|----------|---------------|
| Mardi | 14h00 – 18h00 |
| Vendredi | 14h00 – 18h00 |

Agence postale

☎ : 02 37 22 16 40

| | |
|-------------------|---------------|
| Lundi au vendredi | 13h30 – 16h30 |
| samedi | 09h00 – 11h45 |

Bibliothèque

☎ : 02 46 56 50 01

| | |
|----------|--------------------------------|
| Lundi | 17h00 – 18h30 |
| Mercredi | 10h00 – 11h45 15h00 – 18h30 |
| Vendredi | 17h00 – 18h00 |
| Samedi | 10h00 – 11h30 |

Permanences de l'assistante sociale

Mme OZYBKO, Assistante Sociale assure ses consultations :

- en Mairie d'OUARVILLE, sur rendez-vous.
- au Centre médico-social de VOVES,
20-21 boulevard Maurice Violette
le mardi de :
 - 9 h 00 à 11 h 30 sur rendez-vous
 - 11 h 30 à 12 h 00 sans rendez-vous

Pour prendre rdv, contacter le 02 37 23 52 13

VIE SCOLAIRE

Les dossiers d'inscription scolaire pour les **enfants nés en 2017** et les **nouveaux élèves arrivants**, sont à votre disposition à la Communauté de Communes Cœur de Beauce secteur Voves (4 rue Texier GALLAS – VOVES) ou sur le site internet : www.coeurdebeauce.fr **jusqu'au 15 MARS 2020** aux heures d'ouverture au public :

LUNDI/MARDI/JEUDI 8H30-12H00 / 13H45-17H30
MERCREDI 8H30-12H00
LE VENDREDI 8H30-12H00 / 13H45-17H00

L'école d'OUARVILLE tiendra également 2 permanences pour récupérer ou déposer vos dossiers d'inscription les :

- Lundi 09 mars 2020 de 16h30 à 18h30
- Jeudi 19 mars 2020 de 16h30 à 18h30

Renseignements auprès de :

Madame GAY Elise (service scolaire) de la CCCB secteur Voves par tél. : 02.46.72.05.13 ou par @ : scolzonenord@coeurdebeauce.fr

Mme AGOSTO, Directrice de l'école, peut répondre à vos questions les lundis uniquement.
Ecole d'OUARVILLE : tel 02 37 22 12 25

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Les prochaines campagnes de vidanges auront lieu :

- Du 20 avril au 24 avril 2020

Date limite d'inscription > 23 mars 2020

Changement de tarif depuis le 01 janvier 2020,
205 € pour un pompage de 3m3 puis 66 €/m3 supplémentaire.

Pour tous renseignements, veuillez prendre contact avec le service compétent de la Communauté de Communes Cœur de Beauce au 02 37 90 15 41.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Pour le bon fonctionnement du service de collecte :



Je vous remercie de bien vouloir ne déposer aucun déchet autour des bacs, sinon ils ne seront pas collectés.

Afin d'éviter tout oubli ou non collecte, je vous rappelle qu'il convient de sortir le bac d'ordures ménagères la veille au soir du jour de la collecte. Quant au bac de tri, il est à sortir au plus tard avant 10h le jour de la collecte.

INFORMATIONS PAROISSIALES

Veillez prendre note des prochaines messes prévues à Ouarville :

- **Samedi 07 mars** : messe à 18h00
- **Dimanche 05 avril** : messe des Rameaux à 18h00
- **Jedi 09 avril** : Office du Jeudi Saint – messe à 18h00

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter les 2 personnes relais à Ouarville :

M-C GAUTIER 02 37 22 14 63 – 06 15 21 66 89

C. DE L'ESTANG 02 37 22 10 40 – 06 48 91 79 87

VIE ASSOCIATIVE

Union Sportive d'Ouarville

L'union Sportive d'Ouarville, organise le **samedi 07 mars et dimanche 08 mars** 2 super lotos.

De nombreux bons d'achats sont à gagner.

Tarifs :

- 1 carton : 3€ ;
- 6 cartons : 15 € ;
- 12 cartons : 25 €

Pour tous renseignements veuillez contacter le président, Denis PINEAU au 06.12.97.88.37.

Association des Parents d'Elèves d'Ouarville

Vous propose **dimanche 29 mars** une bourse aux jouets, aux vêtements et matériels de puériculture organisée par l'association des parents d'élèves de l'école d'Ouarville.

Pour vous inscrire contactez-nous à apee28@gmail.com (4 euros la tables de 1,20m).

Venez déguster des crêpes aux profits de l'école.

Association des « Amis du Grand Moulin »

Vous souhaitez favoriser le maintien en activité d'un **Emblème d'Ouarville** :

Participez à l'Assemblée Générale de l'association des "Amis du Grand Moulin" le **Samedi 14 Mars** à 10h30 à la salle Ferron.

Association des familles rurales Ouarville – Réclainville

L'association Familles Rurales a le plaisir de vous inviter à son assemblée générale qui se tiendra le **Vendredi 6 Mars à 20h30** à la salle des 4 vents.

L'association organisera la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques le **Dimanche 12 Avril à 10h00** à l'espace des 4 vents.



L'association Familles Rurales vous rappelle que vous pouvez rejoindre à toutes périodes de l'année les activités hebdomadaires :

- la Gymnastique Volontaire (Gym d'entretien, de renforcements musculaires et exercices cardio le tout dans une ambiance rythmée et conviviale) les jeudis à 20h30, contact : 06.24.34.15.27
- la Gymnastique douce (Gym d'entretien dans une ambiance chaleureuse) les lundis à 10h, contact : 06.30.00.41.58
- Club des aînés (Moments de partage et d'échanges) le Mercredi tous les 15 jours de 14h à 18h30

En espérant vous retrouvez nombreux lors de ces manifestations.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter Frederic MINARD au 06.78.81.41.52

OFFRE D'EMPLOI

La Municipalité recherche une personne pour assurer l'entretien des bâtiments communaux dans le cadre d'un remplacement. Veuillez vous adresser à la mairie.